



EQUAL

Étude Petite Enfance / enfance

Enquête sur les besoins et attentes concernant les modes d'accueil
et de garde des jeunes enfants

Objectifs :

- Repérer les besoins qui ne sont pas (ou insuffisamment) couverts
- Expérimenter des nouvelles formes de garde en fonction des attentes des parents



equal
2004-2008
Combattre
les discriminations,
réduire les inégalités,
pour une meilleure
cohésion sociale.



Les Enjeux pour le territoire de Gâtine

- . Répondre aux besoins d'équipement en accompagnant de manière cohérente les projets sur le territoire.
- . Pallier aux rigidités des modes d'accueil en soutenant les réflexions sur de nouveaux modes de garde ou des expérimentations.
- . Décloisonner l'activité des modes d'accueil en mutualisant les actions, les initiatives et les emplois liés à la petite enfance.

Canton de Thénezay

Restitution Intermédiaire - 24 janvier 2006

Plus de 50 personnes rencontrées

- . Les élus des communes et de la Communauté de Communes : 6
- . Les responsables d'associations et de structures d'accueil : 6
- . Les assistantes maternelles : 5 (en réunion) + 8 (par téléphone)
- . Les travailleurs sociaux : 3
- . Les responsables d'entreprises et de maisons de retraite : 1
- . Les enseignants : 2
- . Les parents : 30 + guides d'entretiens

1. Les modes de garde existants

A Thénézay :

- . Une crèche multi-accueils avec un agrément pour 26 enfants (107 enfants accueillis en 2005 pour 33 000 heures)
- . Un Centre de Loisirs pour environ 90 enfants inscrits
- . Un accueil périscolaire commun aux deux écoles (privée et publique)

Le tout géré par l'association Familles Rurales

- . Peu d'assistantes maternelles (environ 5) qui se rencontrent régulièrement dans le cadre du lieu de rencontres enfants – assistantes maternelles de l'Ile aux Enfants (crèche)

A La Peyratte :

- . Un accueil périscolaire
- . Un Centre de Loisirs les mercredis, petites vacances (une semaine) et trois semaines en juillet - environ 60 enfants inscrits

gérés par l'association CIGAL

- . Une dizaine d'assistantes maternelles qui ne sont pas regroupées en association

A La Ferrière :

- . Un accueil périscolaire et un Centre de Loisirs les mercredis, gérés par Familles Rurales
- . Sept assistantes maternelles

De nombreuses communes plus petites avec peu d'assistantes maternelles et pas de centre de loisirs.

2. Constats actuels et difficultés

A Thénezay

- . La crèche multi-accueils ne peut accueillir que 20 enfants simultanément ; elle fonctionne en dessous de son agrément du fait de l'exiguité des locaux ; il y a une liste d'attente pour des enfants de moins de trois ans et les enfants de 4 ans ne peuvent plus être accueillis (orientation sur le CLSH)
- . Il y a un problème d'horaires pour certains parents, de plus en plus nombreux, qui travaillent loin de leur domicile (Parthenay, Poitiers, Niort) et ou en horaires décalés
- . Le centre de loisirs n'était pas prévu pour accueillir en nombre conséquent des enfants de quatre ans, ce qui pose actuellement des problèmes de locaux et de personnel
- . L'ADMR Familles assure ponctuellement des gardes atypiques mais elle ne peut pas répondre actuellement à toutes les demandes et le coût pour les familles est élevé.

A La Peyratte, La Ferrière et sur les autres communes du canton

- . Mêmes problèmes d'horaires pour les parents qui travaillent loin ou en horaires décalés
- . Il n'y a pas de ramassage pour les centres de loisirs et certaines familles ont des problèmes de mobilité ou de distances
- . A La Peyratte, les enfants de deux ans sont scolarisés mais il y a des problèmes de garde pour les enfants de 2 et 3 ans scolarisés car le Centre de Loisirs ne peut accueillir les enfants qu'à partir de 4 ans
- . Les assistantes maternelles semblent ne pas être assez nombreuses
- . La situation des assistantes maternelles leur permet peu de répondre aux besoins de garde d'urgence, à temps partiel ou en horaires atypiques des parents

3. Les observations transversales aux quatre territoires

- Dans certaines communes, un manque d'assistantes maternelles ou une insuffisance de renouvellement
- Une tendance à la spécialisation des assistantes maternelles dans la garde des enfants de 0 à 2 ans (agrément / mensualisation)
- Des problèmes de garde pour les enfants de deux ans lorsqu'ils sont scolarisés à 1/2 temps
- Des problèmes de garde pour les enfants de 0 à 3 ans au mois d'août (congés assistantes maternelles, fermeture de la crèche)
- Des difficultés pour les parents à faire garder leurs enfants dès lors qu'ils sont scolarisés :
 - quand les parents ne souhaitent pas utiliser le centre de loisirs ou l'accueil périscolaire pour les enfants scolarisés de 2 à 4 ans
 - quand les parents ne peuvent pas utiliser les services existants pour des raisons de coûts (très faibles revenus ou revenus moyens sans aides)
 - quand il n'y a pas de centre de loisirs ou qu'il est fermé
 - quand les parents travaillent en horaires décalés

4. Les attentes des parents :

- Une plus grande souplesse des horaires de garde, mieux adaptés à leurs conditions de travail (déplacements, horaires, jours, imprévus)
- Des possibilités pour faire garder leurs enfants sur des temps partiels, dans des situations occasionnelles ou d'urgence
- La participation des enfants à des activités d'éveil et de socialisation
- Des temps d'échanges et d'informations sur l'éducation des enfants

5. Réflexions et perspectives au niveau du canton

- La réflexion est en cours au niveau de la Communauté de Communes, dans le cadre de l'aménagement du territoire, pour prendre la compétence enfance :
 - La nécessité se fait sentir de dynamiser la concertation et la mise en œuvre de services au niveau intercommunal
 - La mise en commun de moyens et la collaboration des acteurs locaux pourraient s'envisager pour créer un centre de loisirs à l'échelle cantonale (service équivalent pour tous les enfants, mise en place d'un ramassage) avec deux antennes coordonnées
- La mutualisation pourrait s'envisager avec le canton de Ménigoute pour répondre à certaines situations, dont des besoins de remplacements (exemple : éducatrice de jeunes enfants)
- La question d'un service de gardes atypiques pourrait être étudiée avec la Communauté de Communes, les associations et l'ADMR familles

5. Réflexions et perspectives au niveau du canton (suite)

- Pour l'été, certains parents demandent s'il y aurait la possibilité de coordonner les Centres de Loisirs de Thénezay et de La Peyratte afin que l'un soit ouvert en juillet et l'autre en août et qu'un ramassage soit mis en place

-

-